

# *Le Québec mobilisé contre la pauvreté*

Plan d'action gouvernemental pour  
**LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE**  
2010-2015



Québec 

# Le plan d'action en un coup d'œil

Près de 7 milliards  
de dollars sur cinq ans

## QUATRE ORIENTATIONS

### 1. Renforcer la solidarité en rapprochant les décisions des milieux locaux et régionaux

- ✓ Apporter un soutien financier accru par l'entremise du Fonds québécois d'initiatives sociales, en appui aux priorités régionales
- ✓ Coordonner, planifier et réaliser des plans d'action régionaux de lutte contre la pauvreté (alliances de solidarité régionales)
- ✓ Travailler étroitement avec les acteurs des secteurs communautaire, philanthropique, économique, syndical et social
- ✓ Mobiliser l'ensemble de la société : une mission du nouveau Groupe des partenaires pour la solidarité (GPS) pour rendre les actions plus efficaces
- ✓ Mettre sur pied une Semaine de la solidarité pour que l'ensemble de la population contribue à l'inclusion sociale des personnes en situation de pauvreté

### 2. Valoriser le travail et favoriser l'autonomie des personnes

- ✓ Rendre le travail plus attrayant en maintenant la prime au travail, le supplément à la prime au travail et la prime au travail adaptée
- ✓ Orienter vers les personnes seules et les couples sans enfant la hausse de la Prestation fiscale pour le revenu de travail (PFRT)

- ✓ Réviser annuellement le salaire minimum en prenant en considération ses effets sur la pauvreté
- ✓ Poursuivre les investissements reliés à l'intégration en emploi du Pacte pour l'emploi
- ✓ Mieux servir les nouveaux arrivants pour favoriser leur intégration socioéconomique

### 3. Soutenir le revenu des personnes défavorisées

- ✓ Poursuivre l'aide aux familles défavorisées, notamment en maintenant le programme de Soutien aux enfants
- ✓ Indexer automatiquement les prestations d'aide financière de dernier recours
- ✓ Mettre en place le crédit d'impôt pour la solidarité pour atténuer les hausses de tarifs et de taxes
- ✓ Exempter les revenus de pensions alimentaires dans le calcul des prestations d'aide financière de dernier recours à raison de 100 \$ par mois pour chaque enfant et harmoniser l'aide financière aux études en conséquence

### 4. Améliorer les conditions de vie des personnes et des familles à faible revenu

- ✓ Construire 3 000 nouveaux logements sociaux, portant ainsi l'objectif à 30 000
- ✓ Mettre en place des initiatives pour les Autochtones, notamment en ce qui a trait à l'emploi, au logement, au transport et à l'inclusion sociale
- ✓ Favoriser l'inclusion sociale des personnes itinérantes en appuyant, par des interventions régionales et locales, le déploiement du Plan d'action interministériel en itinérance 2010-2013 du ministère de la Santé et des Services sociaux
- ✓ Mieux soutenir les initiatives visant le respect des personnes âgées et améliorer l'offre de services destinée aux proches aidants
- ✓ Travailler à mettre en place des services structurés d'accompagnement pour les personnes handicapées et leur famille

Pour plus de renseignements,  
consultez notre site Internet :

[www.mess.gouv.qc.ca](http://www.mess.gouv.qc.ca)

solidarité 2010  
2015  
INCLUSION  
SOCIALE  
mobilisé

F-812-1 (2010-06)

*Emploi  
et Solidarité sociale*

Québec

